

Les corniches du causse à Cénevières



Visorando



Randonnée n°9472521

Une randonnée proposée par VincentBleher

Ce circuit passe par différents points hauts permettant de profiter de belles vues sur différentes combes et sur la vallée du Lot.

Durée :	6h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	17,61 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	375 m	Activité :	À pied
Dénivelé négatif :	367 m	Région :	Massif central
Point haut :	338 m	Commune :	Cénevières (46330)
Point bas :	144 m		

Description

Se garer place de la mairie à Cénevières.

(D/A) Suivre vers l'Ouest le balisage Jaune sur la route pendant environ 600 m.

(1) Au niveau de la station d'épuration, grimper à gauche, dans le sentier plein Sud puis virer à droite, vers l'Ouest en grim pant jusqu'à la "Cévenne" (falaise) de Cornus qui domine le Lot. Vue panoramique sur la vallée du Lot.

(2) Virer à gauche avec le balisage Jaune sur 100 m vers le Sud-Ouest tant que le chemin est bordé de murets.

(3) Quitter le sentier balisé en suivant à gauche, vers l'Est, le chemin carrossable (descente douce) sur 600 m pour rejoindre un autre chemin carrossable.

(4) Effectuer un court aller-retour à gauche, pour découvrir une plaque gravée insérée dans le mur en l'honneur d'Émile, mort en gardant des moutons en février 1948.

Faire demi-tour et continuer sur 800 m le chemin carrossable qui remonte en surplombant la vallée sur la gauche et offre une vue lointaine vers l'Est.

(5) 50m avant les maisons, prendre le chemin carrossable à droite et le suivre jusqu'à son bout (entrée privée d'une construction récente). Il rejoint, à cet endroit, un sentier bordé de murets qui contourne la propriété vers la droite. Suivre ce sentier jusqu'à la route goudronnée.

(6) Prendre la route goudronnée en descendant à gauche. À 500 m au carrefour (croix), tourner à droite, puis après 200 m, suivre la route à gauche vers la ferme des Ygots. Suivre cette route sur 1,5 km.

(7) À la Croix des Courdouilles, repérer une belle caselle sur la droite. Poursuivre la route en face, vers le Sud-Est sur 500 m.

(8) À la patte d'oie, bifurquer sur le chemin à gauche et le suivre sur 500 m. À la route, virer à gauche vers le hameau de Roquecave et le traverser.

(9) En sortie de village, en partant à droite puis à gauche effectuer un écart de 500 m en aller-retour jusqu'à la fontaine de Roquecave, zone de fraîcheur en été !

(10) Revenir sur ses pas jusqu'à Roquecave au terminus de la route.

(9) Tourner à droite et continuer par le sentier qui se poursuit en corniche sur la Combe du Soldat en contrebas, puis quitter cette corniche en

Points de passages

- D/A Mairie de Cénevières**
N 44.462642° / E 1.746386° - alt. 147 m - km 0
- 1 Station d'épuration**
N 44.45974° / E 1.742524° - alt. 151 m - km 0.48
- 2 Cévenne de Cornus - Vue sur la vallée du - Lot (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.459765° / E 1.733494° - alt. 261 m - km 1.97
- 3 Bifurcation (fin de balisage)**
N 44.458753° / E 1.732605° - alt. 280 m - km 2.1
- 4 Jonction chemin transversal**
N 44.456694° / E 1.735827° - alt. 279 m - km 2.5
- 5 Juste avant les maisons, chemin sur la droite**
N 44.449806° / E 1.737452° - alt. 304 m - km 3.45
- 6 Jonction route goudronnée**
N 44.447371° / E 1.734693° - alt. 289 m - km 3.84
- 7 Croix des Courdouilles**
N 44.436376° / E 1.748376° - alt. 300 m - km 5.73
- 8 Bifurcation sur chemin**
N 44.431997° / E 1.749897° - alt. 292 m - km 6.25
- 9 Roquecave**
N 44.425647° / E 1.754001° - alt. 262 m - km 7.42
- 10 - Fontaine de Roquecave**
N 44.426603° / E 1.755634° - alt. 252 m - km 7.65
- 11 Bifurcation avant le hameau**
N 44.438608° / E 1.757015° - alt. 261 m - km 9.62
- 12 Fontaine**
N 44.429709° / E 1.764339° - alt. 261 m - km 10.89
- 13 Hameau de Pech Blanc**
N 44.429476° / E 1.769611° - alt. 290 m - km 11.36
- 14 - Gouffre de Pech Blanc**

obliquant progressivement vers l'Ouest. Au carrefour en T, prendre à droite en direction du Mas de Goyre.

(11) En contrebas d'une grande prairie, au dessous du Mas de Goyre, prendre à droite le chemin qui redescend vers la Combe du Soldat. Suivre la route goudronnée D24 à droite, sur 200 m vers le Sud et la traverser pour emprunter juste avant la courbe un chemin à gauche, qui remonte vers le Sud-Est sous les arbres. Suivre ce chemin jusqu'à une fontaine au carrefour des chemins

(12) Virer à gauche pour rejoindre le hameau de Pech Blanc.

(13) Au hameau, prendre à gauche puis à 100 m à droite pour traverser par le sentier entre prairies jusqu'au Gouffre de Pech Blanc : un filet d'eau au fond en fonction de la saison.

(14) Poursuivre la remontée jusqu'à la route goudronnée, la suivre à gauche puis emprunter le chemin parallèle sur la gauche et de nouveau la route jusqu'au dolmen de Peyre Gages (environ 1 km).

(15) Poursuivre par le chemin sur la droite parallèle à la route goudronnée jusqu'au hameau du Clouquier.

(16) Traverser la route goudronnée et prendre le chemin en face. Suivre ce chemin sur 3 km.

(17) Passer par la crête du Pech de Labade avec vue panoramique sur la vallée du Lot. Après l'antenne relais, le chemin redescend rapidement vers le Château de Cénevières.

(18) A partir du château, descendre vers le bourg de Cénevières en suivant le balisage Jaune jusqu'au parking de la mairie (D/A).

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-corniches-du-causse-a-cenevieres/>

N 44.431751° / E 1.77139° - alt. 269 m - km 11.74

15 - Dolmen de Peyre Gages

N 44.443698° / E 1.777561° - alt. 335 m - km 13.37

16 Le Clouquier

N 44.451103° / E 1.774714° - alt. 321 m - km 14.28

17 - Pech de Labade

N 44.457011° / E 1.757113° - alt. 268 m - km 15.99

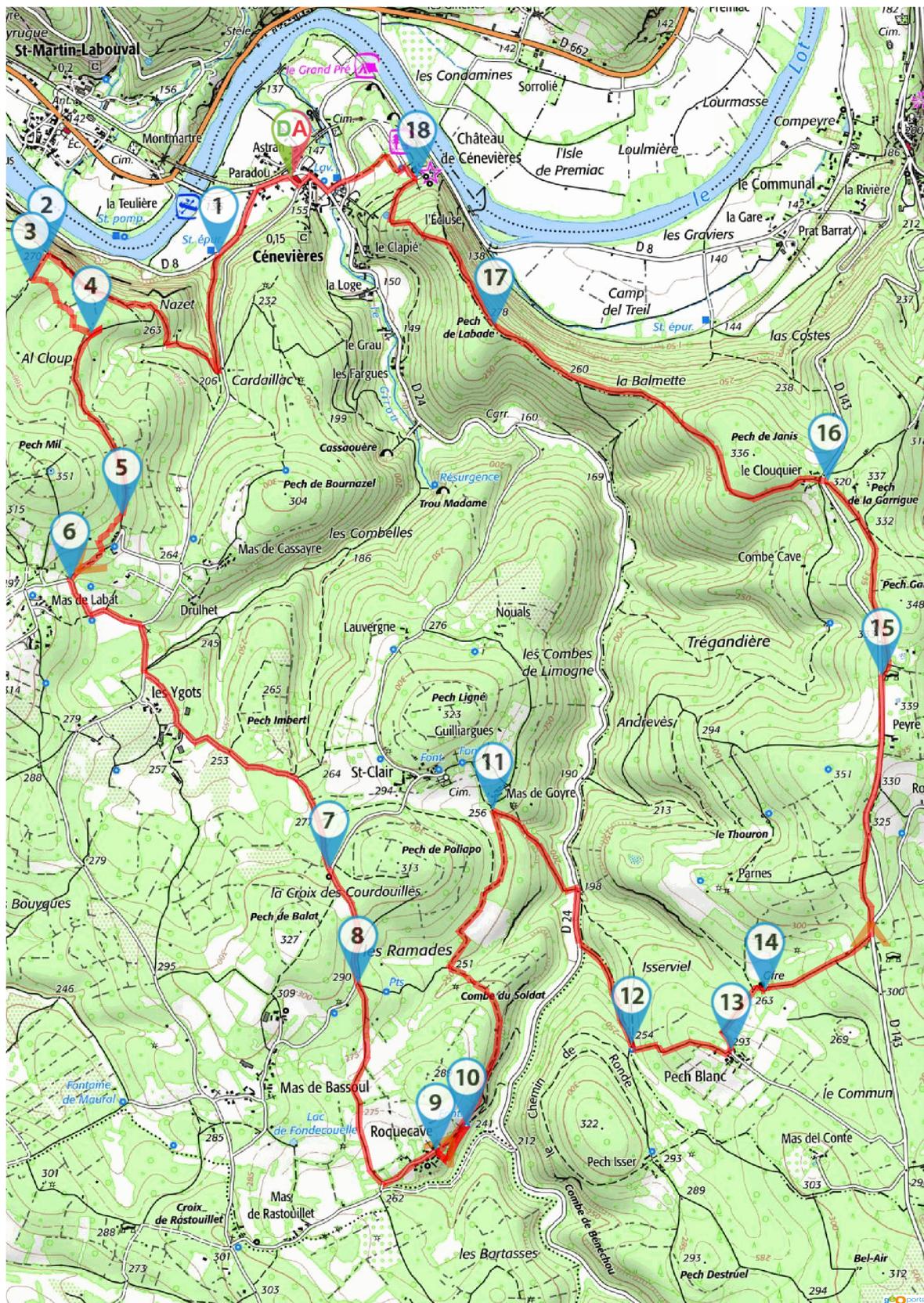
18 - Château de Cénevières

N 44.462618° / E 1.753012° - alt. 190 m - km 16.9

A D/A Mairie de Cénevières

N 44.46263° / E 1.746386° - alt. 147 m - km 17.61

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.